Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20220331-DEL242022-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 31 mars 2022

N° 21/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
25/03/2022

Date d'affichage
25/03/2022

L'an deux mil vingt et deux, le 31 mars 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. BRIATTE Hubert ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; M. MOREAU Régis ; Mme DETOURBET Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme PAILLARD Elodie donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
M. KOUAOVI Eric donne pouvoir à Mme CHARTIER Florence
Mme GAMEIRO Lucie donne pouvoir à Mme DETOURBET Marie Charlotte
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. LECHEVALIER Gilles

Etai(ent) excusé(s) : M. DELAHAYE Fréderic
Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme CHARTIER Florence

OBJET

VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT 2021- BUDGET COMMUNAL

Suite à la commission finances, M. le Maire présente l'affectation proposée :

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ce jour.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ou en suréquilibre,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	76 380,31 €
- Un excédent reporté de :	87 406,53 €
Soit un excèdent de fonctionnement cumulé de :	**163 786,84 €**
- Un déficit d'investissement de :	215 248,34 €
- Un excédent des restes à réaliser de :	223 451,13 €
Soit un excédent de financement de :	**8 202,79 €**

DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCEDENT	163 786,84 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**56 272,98 €**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**107 513,86 €**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	**215 248,34 €**

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20220331-DEL242022-BF

Ainsi fait et délibéré le 31/03/2022, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

MAIRIE DE MORIENVAL
(OISE)

Hubert BRIATTE